

Rapport Annuel 08



Nestlé
CÔTE D'IVOIRE





Nutrition, Santé & Bien-être

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 24 juillet 2009

Exercice 2008

- Conseil d'Administration
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Comptes
- Résolutions

Conseil d'Administration

4

Nestlé Côte d'Ivoire | Rapport Annuel 2008

Président

Mlle Virginie MEDAFE



Vice-Président

M. Etienne BENET



Administrateur-Directeur Général

M. Vladimir WENDL



Administrateurs

M. Georges N'DIA
Société Nestlé S.A.



Commissaires aux Comptes

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux Comptes Suppléants

Monsieur Aka HOBA
Cabinet SIGECO

Chiffre d'Affaires

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

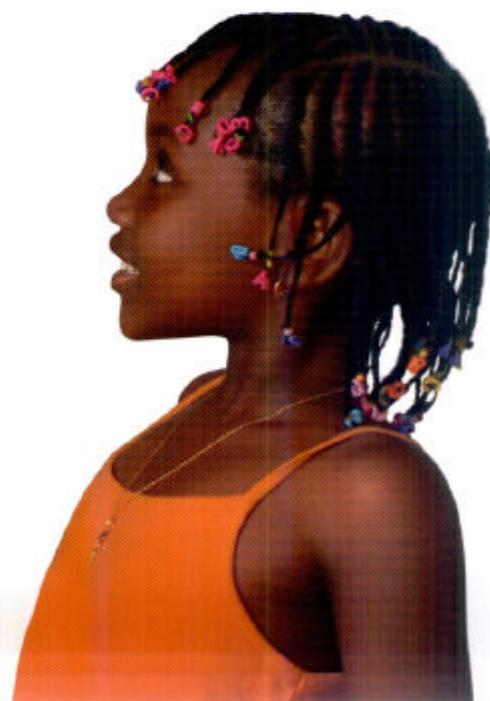
Ventes totales hors taxes (Millions FCFA)	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Produits laitiers	1 497	1 106	1 297	+17%
Produits infantiles	2 350	2 394	3 023	+26%
Café soluble	35 954	41 952	44 509	+6%
Boissons chocolatées	846	830	557	-33%
Bouillons déshydratés	32 078	40 170	42 366	+5%
Assaisonnement liquide	616	788	563	-29%
Masses bouillons	13 185	13 870	18 312	+32%
Divers	2 371	3 628	1 290	-65%
Total	88 897	104 738	111 917	+7%

111,9
Milliards FCFA | **+7%**

Le chiffre d'affaires de 111,9 milliards de FCFA est en progression de 7% par rapport à 2007. La hausse du chiffre d'affaires est liée en majeure partie à une augmentation du volume des ventes.

La progression la plus remarquable est celle réalisée sur les volumes de bouillons +12%.

Les ventes locales ont progressé de 7% et les exportations de 12%.



Bilan Nestlé Côte d'Ivoire

Actif	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	849 890 048	0
Immobilisations corporelles	18 044 978 317	17 507 980 215
Immobilisations financières	1 430 031 523	1 564 888 783
Stocks	19 530 022 970	11 968 734 083
Créances et emplois assimilés	26 509 802 513	19 870 961 365
Trésorerie Actif	2 262 426 933	362 371 747
Ecarts de conversion Actif	0	0
	68 626 942 304	51 274 936 193

Passif	31/12/2008	31/12/2007
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	139 839 138	31 363 776
Résultat net de l'exercice	5 134 502 421	6 508 891 362
Emprunt	1 000 000 000	2 000 000 000
Autres dettes financières	2 363 208 604	2 559 303 179
Passif circulant	21 760 893 098	14 045 405 240
Trésorerie Passif	26 334 055 568	14 221 464 621
Ecarts de conversion Passif	578 069	14 642 609
	68 626 942 304	51 274 936 193



Compte de Résultats Nestlé Côte d'Ivoire

	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	6 242 645 393	6 117 898 107
Ventes de produits fabriqués	105 029 442 130	96 807 159 960
Travaux, Services rendus	0	0
Produits accessoires	645 433 607	1 813 062 421
Sous-total Chiffre d'affaires	111 917 521 130	104 738 120 508
Production stockée	1 473 049 820	-711 719 997
Autres produits	554 777	1 081 829 400
Sous-total Autres Produits	1 473 604 597	370 109 403
Total	113 391 125 727	105 108 229 911
Achats de marchandises et variation de stock	4 288 211 551	3 240 626 172
Achats de matières et variation de stock	42 155 188 628	32 856 994 897
Autres achats et variation de stocks	16 315 512 781	19 374 032 887
Transport	6 149 576 576	4 118 353 063
Services extérieurs	17 057 058 139	16 960 765 216
Impôts et taxes	1 829 285 866	1 228 934 299
Autres charges	236 036 876	1 533 445 320
Total	88 030 870 417	79 313 151 654
Valeur ajoutée	25 360 255 310	25 795 078 257
Chargés de personnel	13 781 749 889	12 515 083 231
Exédent Brut d'Exploitation	11 578 505 421	13 279 995 026
Reprises de provisions	444 961 032	896 282 466
Transfert de charges	128 969 095	551 911 333
Dotations aux Amortissements et provisions	-3 239 598 134	-3 868 222 747
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 912 857 414	10 861 966 078
Revenus financiers	95 562	52 925 857
Gains de change	245 110 149	71 025 220
Frais financiers	-2 086 043 969	-1 630 722 425
Pertes de change	-206 567 506	-45 802 155
Dotations aux Amortissements et provisions	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	6 865 451 650	9 309 392 575
Moins-values de cession	-80 856 409	-118 020 854
Charges H.A.O.	0	0
Produits H.A.O.	24 617 916	0
Impôts sur le résultat	-1 674 710 736	-2 682 480 359
BENEFICE NET	5 134 502 421	6 508 891 362



2009

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FEVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Marché Local Côte d'Ivoire

Développement par groupes de produits

10

Nestlé Côte d'Ivoire | Rapport Annuel 2008

Produits Laitiers

En 2008, la catégorie des laits en poudre NIDO a élargi son offre produit pour satisfaire un plus grand nombre de consommateurs par :

- Le lancement de 3 formats sachets (26g, 185g, 365g) plus économiques du lait entier en poudre instantané.
- La réintroduction du lait de croissance fortifié NIDO 1 plus PREBIO -1 pour satisfaire les besoins nutritionnels spécifiques des enfants de 1 à 3 ans.

Ces innovations & rénovations ont permis d'accroître nos volumes de 39%, et notre profitabilité.

NIDO s'affirme comme le leader de la croissance saine et forte de l'enfant.

Nutrition Infantile

L'année 2008 a été une année difficile. Les innovations et rénovations sur les formules infantiles, n'ont pas généré les volumes escomptés.

Les farines infantiles ont souffert d'une absence de communication. Nos ambitions sur les formats sachets 50g, qui devaient nous permettre de

recruter de nouveaux consommateurs, ont été revues à la baisse du fait de la faible rotation de ce format. La hausse des prix des matières premières et la baisse des volumes nous ont contraint à procéder à des ajustements de prix pour absorber les charges.

En 2009, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- Améliorer la perception de nos formules infantiles dans le milieu médical, via l'équipe des délégués médicaux qui a gagné en maturité et expérience. Pour le faire, l'appui et l'exploitation des services de l'Institut Nestlé Nutrition pour l'Afrique (NNIA) sera un atout majeur pour la communication de l'expertise Nestlé.

- La poursuite du projet (Buliet) sur nos spécialités (NAN HA, PreNAN et AL 110) qui participera au développement des formules infantiles.

- La visibilité aux points de ventes, dans les institutions médicales, ainsi que les actions de proximité avec les consommateurs permettront de regagner la confiance des mères et des prescripteurs afin de renouer avec la croissance pour les farines infantiles.





Café Soluble

En 2008, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de recrutement de nouveaux consommateurs qui a permis de consolider une croissance entamée depuis de nombreuses années. Notre développement s'est opéré autour de 3 axes principaux :

- Une connaissance approfondie de nos consommateurs et de leurs aspirations.
- Le développement des formats individuels et des sachets jugés plus accessibles.
- La communication de proximité favorisant une meilleure interaction avec notre marque.

Ainsi, tout au long de l'année, nous avons échantillonné plus d'un million de tasses à travers tout le pays, permettant à notre cible de vivre par essence l'expérience NESCAFÉ. Les points culminants de cette activité ont été les caravanes de dégustation lors de la CAN 2008 et la grande finale Régionale de la NESCAFÉ African Révélation (NAR) qui cette année, s'est tenue à Abidjan. 2009 sera l'année de l'excellence opérationnelle, marquée par de nombreuses innovations tant au

de notre offre produit, que de notre communication. Notre ambition restant plus que jamais de stimuler le plaisir de nos consommateurs par la découverte de nouvelles recettes aux goûts variés et inédits, leur proposant ainsi de nouvelles expériences.

Boissons Chocolatées

Au regard des objectifs ambitieux qui avaient été fixés pour cette année 2008, les performances ont été fortement compromises par des problèmes au niveau de la production. Nous avons ainsi enregistré une croissance de 16,7% sur le segment Boisson en poudre et un recul de -19,1% sur celui du Chocolat par rapport aux résultats de l'année précédente.

Face à cette situation, un plan d'urgence a été mis en place afin de redresser la situation dès le début de l'année 2009. Celui-ci sera caractérisé par d'énormes investissements touchant à la Recherche & Développement (R&D), la capacité de production et à la promotion de la marque MILO auprès des consommateurs.

Marché Local Côte d'Ivoire

Développement par groupes de produits

12

Nestlé Côte d'Ivoire | Rapport Annuel 2008



Produits Culinaires

En 2008, les résultats ont été satisfaisants pour la catégorie culinaire, avec 5% de progression enregistrée, comparé à 2007.

• Bouillons déshydratés

Nous notons une bonne performance sur les ventes locales, à mettre à l'actif du calendrier d'activités soutenues en direction du consommateur.

Afin de garantir la bonne qualité de nos produits et sécuriser la rentabilité de notre business, une hausse de prix a été effectuée en fin d'année sur certaines de nos références culinaires, entre autre MAGGI Tablette. Cette hausse de prix s'explique par les diverses hausses de prix de certaines matières premières clés, sur le marché mondial.

Les investissements marketing seront accrus pour soutenir la demande sur nos produits et bâtir la fidélité pour notre marque.

• Assaisonnement liquide

Malgré le potentiel de ce segment, les difficultés d'approvisionnement ont encore perturbé notre croissance sur ce segment. Une solution technique définitive devrait nous permettre d'améliorer nos performances.

Nestlé Professional



En 2008, nous avons orienté sur des formations et forums en direction de nos professionnels, afin de mettre l'accent sur la «Qualité de Service».

Ces actions nous ont permis de faire connaître les formats spécifiques (MAGGI Poudre 900g) et ont entraîné une légère progression (6%) en terme de notoriété par rapport à 2007.

Le redéploiement des vendeurs tri-porteurs a contribué à la pénétration des produits spécifiques dans le canal avec des ventes qui sont passées de 1% à 13%.

Pour l'année 2009, nous allons intensifier nos actions et améliorer notre communication sur ces formats dédiés au canal Hors Foyer, afin de capturer les opportunités de ce canal. Nous allons :

- Recruter et développer des micro-distributeurs.
- Bâti un nouveau pilier dans le canal Hors Foyer basé sur nos produits spécifiques.
- Améliorer et développer l'activité des Pousse-Pousses NESCAFÉ.
- Recruter de nouveaux consommateurs.

Service Consommateurs



Un consommateur satisfait est un client fidélisé et l'image de marque de la Société renforcée !

C'est à cela que s'attèle chaque jour le Service consommateurs de NESTLÉ-CI. Car, en plus d'informer et répondre aux préoccupations des consommateurs, nous sommes également leur porte parole auprès de la Société en vue de l'amélioration constante de la qualité de nos services et de nos produits. 2008 a donc été marquée en terme d'activités majeures par :

- La formation des cantinières et gérants sur la nutrition et l'hygiène pour le projet «Vive La Vie Scolaire» avec Nestlé.
- La supervision des enregistrements de l'émission La Bonne Cuisine de MAGGI à Abidjan et l'intérieur du pays avec un relais presse dans «Go Magazine».
- L'agrandissement du Club NESTLÉ avec de nouveaux secteurs.

Creation de Valeurs Partagées

(C.S.V. : Creating Shared Value)

NUTRITION

La priorité de Nestlé Côte d'Ivoire : les besoins nutritionnels de nos consommateurs africains

Guider nos consommateurs vers la Nutrition, la Santé et le Bien-être en Contribuant à la qualité de vie générale des consommateurs africains via des produits conformes aux besoins culturels, économiques et nutritionnels.

Projet Vive la Vie Scolaire !

Ce programme vise à fournir aux écoliers ivoiriens les vitamines et minéraux essentiels pour améliorer leurs performances mentales et physiques.



EAU

Nestlé Côte d'Ivoire et le Développement Environnemental Durable

Aider la population de la Côte d'Ivoire à étendre l'accès à l'eau potable à des fins de consommation et d'hygiène et encourager la gestion durable de l'eau pour l'agriculture.

Projet PHAST (Transformation participative de l'hygiène et de l'assainissement)
Ce projet, mené en partenariat avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Côte d'Ivoire, apporte de l'eau potable et de meilleures conditions d'hygiène à 50 000 personnes.



DEVELOPPEMENT RURAL

Nestlé Côte d'Ivoire aide à accroître la productivité et le développement durable

Apporter un soutien technique aux agriculteurs et aux fournisseurs et coopérer avec des organisations et centres de recherche locaux afin d'améliorer la qualité des cultures tout en respectant l'environnement.

Projet SAIN (Initiative Nestlé pour une agriculture durable)
Depuis 2002, Nestlé collabore avec des organisations locales en Côte d'Ivoire et GTZ en vue d'augmenter la qualité du manioc et les revenus des agriculteurs, tout en encourageant les méthodes agricoles et le respect de l'environnement.



Nestlé garantit la durabilité écologique, l'équité sociale et la viabilité économique de ses activités grâce à la création de valeurs partagées, profitable aussi bien à ses actionnaires qu'à l'ensemble de la société.

PPP

PPP (Produits à Prix Populaires) en Côte d'Ivoire

Concevoir et assurer la distribution de produits nutritionnels attractif, à la portée de tous les consommateurs, tout en garantissant une grande qualité afin de prévenir l'expansion des carences nutritionnelles

Les PPP en Côte d'Ivoire

- Cubes MAGGI
- NIDO Essentia
- CHOCO MILO
- NESCAFE 60 gr



COMMUNICATION

Boussole Nutritionnelle Nestlé en Côte d'Ivoire

- Guider les consommateurs vers la nutrition, la santé et le bien-être.
- Communiquer sur l'emballage les bienfaits nutritionnels via la Boussole Nutritionnelle Nestlé.
- Orienter et proposer aux consommateurs des informations pertinentes sur la santé et la nutrition.



QUALITE

Nestlé garantit la qualité et ainsi conserve et renforce la confiance des consommateurs

La science de qualité & sécurité garantit la réputation de Nestlé au titre d'entreprise fiable de Nutrition, Santé et Bien-être.

- Nestlé satisfait aux exigences des autorités locales en collaborant avec des laboratoires internationaux et évite ainsi les risques en matière de sécurité alimentaire
- Le Centre R&D Abidjan appartient au réseau mondial Nestlé de recherche en Qualité et Sécurité. Il recourt à des outils de pointe pour analyser les matières premières et les produits finis.



Communication

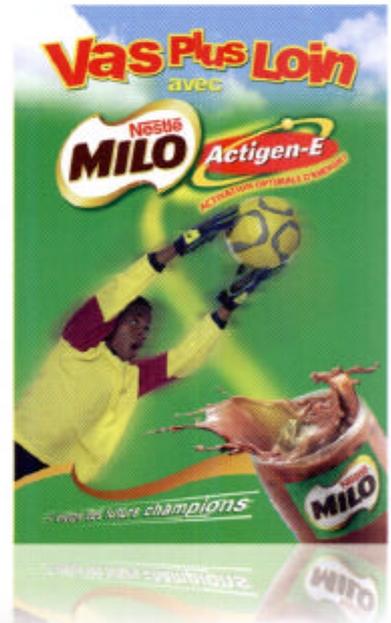
16

Nestlé Côte d'Ivoire | Rapport Annuel 2006

CERELAC
campagne générique
Août 2007



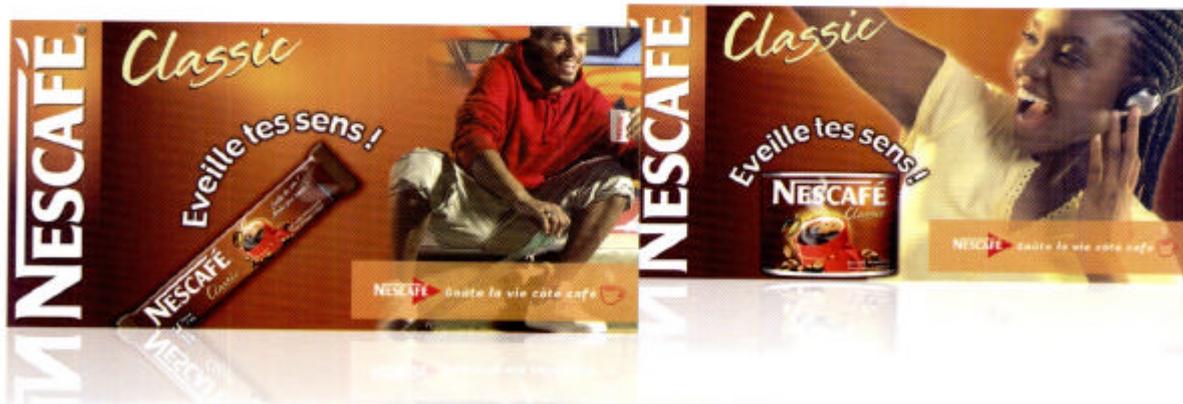
MILO
campagne générique
Juillet 2008





NESCAFÉ
campagne promotionnelle
Juillet 2008

NESCAFÉ Classic
campagne produit
2007 - 2008



Marché Export

Bilan Chiffre Export

61 614
Millions FCFA | **+12%**

Le chiffre d'affaires Export 2008 s'est établi à 61 614 Millions de FCFA soit une progression de 12% par rapport à 2007.

Le volume total exporté est de 33 072 MT contre 30 736 MT en 2007.

Nous avons connu une forte progression des ventes sur les destinations suivantes :

	2007	2008	
Grèce	6 114	7 031	+15%
Ghana	8 053	9 341	+16% ⁽¹⁾
Mali	7 334	10 268	+40%
Nigeria	1 309	1 531	+17% ⁽²⁾
Sénégal	3 437	4 468	+30% ⁽²⁾

Il convient de noter la demande de plus en plus croissante de nouvelles destinations dont les Etats-Unis, la France et la Belgique.

⁽¹⁾ progression essentiellement due à une augmentation de la demande en culture.

⁽²⁾ essentiellement sur NESCAFÉ.

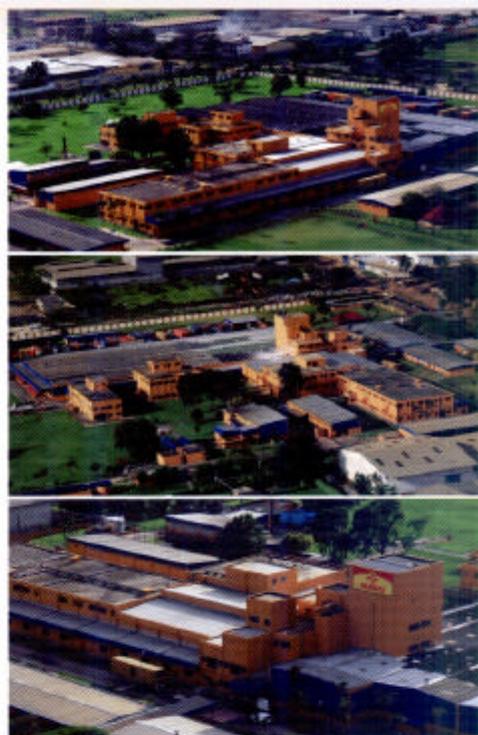


Investissements

3 403
Millions FCFA

-16%

Les dépenses d'investissement en immobilisation de 2008 se sont élevées à 3 403 Millions soit 3 % du chiffre d'affaires, contre 4 065 Millions en 2007. Elles se décomposent en :



	Millions FCFA
Bâtiment et Machines de production	2 072
Mobiliers et Matériel informatique	1 096
Matériel Roulant	235

Les nouvelles acquisitions se rapportent principalement à l'outil de production pour notre usine de Yopougon, au renouvellement de notre matériel informatique en rapport avec la mise en oeuvre du projet Globe.

Résultats

Bénéfice

5 134
Millions FCFA | **-21,1%**

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à fcfa 5 134 Millions soit 4,5% du chiffre d'affaires, en baisse de 21,1% par rapport à 2007. Cette baisse résulte d'une part du renchérissement du coût des intrants non répercuté dans nos prix de vente, d'autre part de l'accroissement des frais fixes de fabrication essentiellement constitués par la maintenance des machines de production.

Action / Bourse

Valeur au 31.12.2008

68 000
FCFA | 

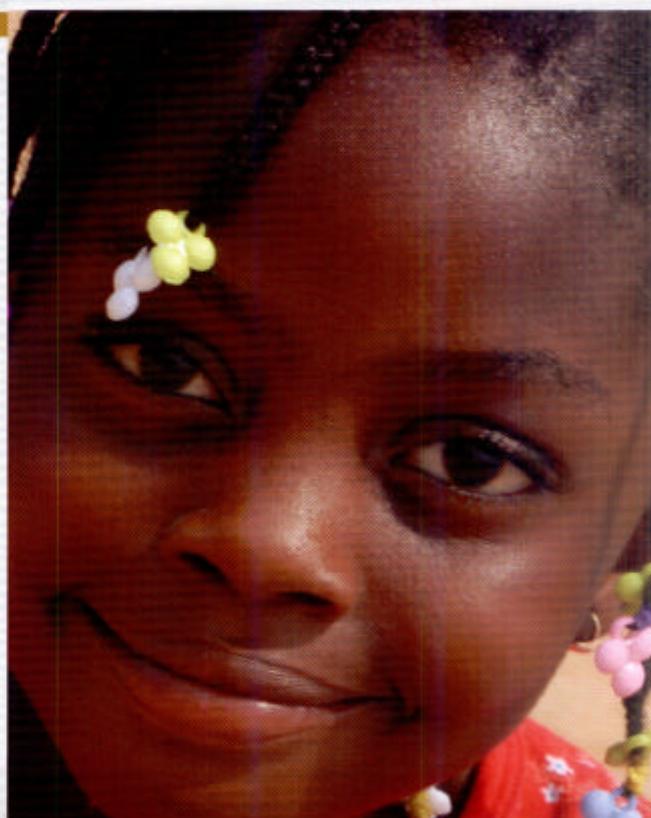
Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à Fcfa 68 000 au 31.12.2008. Le cours le plus haut s'est établi à Fcfa 81.205 tandis que le cours le plus bas était de Fcfa 66 400.

Situation Financière

Dettes

26,3
Milliards FCFA | **+28%**

L'endettement total auprès des banques constitué essentiellement de crédit spot s'élève à fcfa 26,3 milliards contre fcfa 14,2 milliards à fin 2007. Les charges financières enregistrent par conséquent une hausse de 28% par rapport à 2007 (2,086 Millions contre 1,630 Millions).



Ressources Humaines



2008 a été l'année du déploiement effectif du programme Globe. L'ensemble du personnel s'est mobilisé pour la réussite de sa mise en œuvre.

2008 a été également l'année de la restructuration des Ressources Humaines. La mise en œuvre et l'amélioration des processus-clés des ressources humaines se sont poursuivies par des campagnes de communication et des séances de formation. Une enquête de satisfaction du personnel a été réalisée afin d'orienter les actions nécessaires à l'amélioration du climat social et des prestations sociales de Nestlé Côte d'Ivoire.

Les projets suivants ont été mis en route en 2008 : évolution générale des postes et création d'une matrice des compétences.

En Août 2008, 250 employés ont été décorés par le Ministre du Travail.

Affectation des Résultats

Après constitution de la provision pour impôt sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à FCFA 5 134 502 421, auquel s'ajoute le report à nouveau bénéficiaire de 2007 de FCFA 139 839 138, le résultat net distribuable s'élève à FCFA 5 274 341 559.

Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2008 :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	5 134 502 421
Report à nouveau	139 839 138
Total à la disposition des actionnaires	5 274 341 559
Dividendes aux actionnaires	4 965 840 000
Laissant un solde positif de	308 501 559

Que nous vous proposons de reporter à nouveau.

En conséquence nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de fcfa 4 500 par action, équivalent à un dividende net de fcfa 4 050 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Perspectives 2009

Nous abordons l'exercice 2009 avec un optimisme prudent, le retour à un environnement socio-politique plus stable devrait permettre de consolider la croissance.

L'objectif pour 2009 reste l'amélioration de la rentabilité par une augmentation de notre chiffre d'affaires et par une réduction des frais généraux.



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit prescrites par l'IFAC ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Les états financiers présentés par Nestlé Côte d'Ivoire tiennent compte de dettes très anciennes dont les montants cumulés s'élèvent à 1 604 millions de francs CFA. La direction générale de la société a entrepris des travaux d'analyses comptables qui devront permettre de confirmer que ces dettes sont éteintes ou qu'elles doivent être maintenues dans les comptes. Ces analyses n'étant pas finalisées à la date de notre rapport, il ne nous pas été possible de déterminer le montant des ajustements qu'elles pourraient entraîner sur les comptes clos au 31 décembre 2008.

Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers sont au regard des principes et des règles du système comptable OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nestlé Côte d'Ivoire SA à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles généralement admises en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 30 juin 2009

KPMG Auditeurs Associés

Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 du traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

26

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. Conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous avons été avisés des conventions, qui ont fait l'objet d'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de ce même article, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration

Au titre des conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration, nous avons été avisés de la conclusion au cours de l'exercice sous revue, des conventions nouvelles suivantes :

1.1.1 Avec Monsieur Vladimir Wendl

Administrateur concerné :

Monsieur Vladimir Wendl

Nature et objet :

Convention de rémunération de Monsieur Vladimir Wendl en qualité de Directeur Général de Nestlé Côte d'Ivoire, S.A.

1.1.2. Avec la société Nestlé Ghana

Administrateur concerné :

Monsieur Etienne BENET, Directeur Régional

Nature et objet :

Cession à Nestlé Ghana d'un équipement industriel de type Universal.

Modalités et rémunération :

L'équipement a été cédé à sa valeur nette comptable à la date de cession, qui est de 8 835 026 francs CFA.

1.2 Poursuite des conventions anciennes

Toutefois, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue.

1.2.1. Avec la société Nestlé S.A.

Administrateur concerné :

La société Nestlé SA

Nature et objet :

Garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé S.A, en tant que caution solidaire à la couverture de l'emprunt obligataire émis par Nestlé Côte d'Ivoire.

Modalités et rémunération :

Cette garantie est rémunérée par une commission de 1% calculée sur l'encours moyen de l'emprunt obligataire. La commission supportée à cet effet par votre Société au cours de l'exercice 2008 s'élève à un montant de 9 315 068 de francs CFA.

2. Conventions conclues non autorisées préalablement par votre conseil d'administration

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article 444 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Nous n'avons pas connaissance de l'exécution de convention qui n'aurait pas été autorisée par le Conseil d'administration de la société.

Abidjan, le 30 juin 2009

KPMG Auditeurs Associés

ERNST & YOUNG

Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes



Résolutions Proposées

Par le Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juillet 2009

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration, des commissaires aux comptes et les explications complémentaires fournies par le conseil d'administration :

Approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de FCFA 5 134 502 421. Approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par les dits états financiers de synthèse ou résumé dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Donne acte au conseil d'administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition faite par le conseil d'administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	5 134 502 421
Report à nouveau	139 839 138
<hr/>	
Total à la disposition des actionnaires	5 274 341 559
Dividendes aux actionnaires	4 965 840 000
Laissant un solde positif de	308 501 559

Que l'assemblée décide de reporter à nouveau.

En conséquence, il serait distribué aux actionnaires un dividende brut de fcfa 4 500 par action équivalent à un dividende net de FCFA 4 050 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur René AMICHIA.

La contribution de Monsieur René AMICHIA à la vie de la société a été longue et exceptionnelle.

L'Assemblée Générale reconnaissante lui adresse ses remerciements les plus sincères et ses chaleureuses félicitations.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Messieurs Daniel YAPOBI et Alexandre CANTACUZENE et les remercie pour leur contribution à la vie de la société.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif à Messieurs Daniel YAPOBI, René AMICHIA et Alexandre CANTACUZENE, Administrateurs démissionnaires.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2008.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Vladimir WENDL en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Daniel YAPOBI, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Gilbert PLANCHE en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Alexandre CANTACUZENE pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de Monsieur Georges N'DIA, Monsieur Etienne BENET, Monsieur Vladimir WENDL et NESTLE SA viennent à expiration ce jour, renouvelle leur mandat pour une période de quatre ans ; soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision d'autoriser la fourniture de services par le département des services financiers partagés (shared service center) de NESTLE CENTRAL & WEST AFRICA LTD à NESTLE CI, prise lors de la séance du Conseil d'Administration du 12 novembre 2008.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à FCFA 26 375 000 par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

Onzième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou une copie du procès verbal de l'Assemblée Générale.

Notes



Nestlé
CÔTE D'IVOIRE



Nutrition, Santé & Bien-être

